Grille-horaire du 3e degré (immersion)

Mode d'emploi et balises

Formation commune

Éducation Physique	:	2 h
Formation géographique et sociale	:	2 h
Français	:	4 h
Religion catholique	:	2 h
Néerlandais	:	4 h
		14 h

Formation optionnelle

- Chaque élève doit choisir un module parmi ceux proposés au verso de ce document.
- Les modules peuvent éventuellement être complétés par le choix d'activités complémentaires (Anglais 2, Labo 1, Math +1, Art du spectacle 2 ou KRAS 2).
  Attention, certains modules imposent déjà l'une ou l'autre d'entre elles !
  A noter : le cours de Labo 1 pourrait être organisé le mercredi de 12h10 à 14h une semaine sur deux.
- Les cours Art du spectacle 2 et KRAS 2 ne peuvent pas être choisis simultanément.
- L'accès à certaines options ou activités est conditionné par le nombre d'inscrits et/ou par la réussite d'un test d'admission pour les élèves n'ayant pas suivi ces cours antérieurement.

La plage maximale autorisée est de 34 h hebdomadaires sauf pour les modules dont le numéro est suivi d'un * : ceux-ci sont limités à 32 h si l'élève ne choisit pas l'activité complémentaire Math +1.

Les cours donnés en immersion sont : néerlandais 4 h, formation géographique et sociale 2 h et/ou histoire 2 h et/ou sciences 3 h selon les possibilités de l'organisation et KRAS 2 h.
Pour l'année scolaire 2015 – 2016, une nouvelle activité complémentaire en immersion : « Art dramatique en Néerlandais » pourrait s'ouvrir (cette activité serait également accessible aux « non-immersion »). Cette activité complémentaire ne pourrait pas être prise en même temps que le cours Art du spectacle 2 ni KRAS 2.
Si cette activité est organisée, l'élève : *Merci de cocher une des 3 possibilités ci-dessous*

- ○ N'est pas intéressé
- ○ Prendrait cette option en plus du module choisi
- ○ Prendrait cette option à la place du cours : ……..

Les élèves doivent suivre un minimum de 8 h par semaine de cours en immersion.

Veuillez choisir un module dans la grille suivante. N'oubliez pas d'indiquer le nombre total d'heures après avoir éventuellement comptabilisé des activités complémentaires.

Ce document doit être remis soigneusement complété à votre éducatrice pour le **lundi 23 mars** au plus tard.

Nom : …… Prénom : …… Classe : ……

- ○ Confirme son souhait de poursuivre à Saint André l'année scolaire 2015-2016 et choisit un module dans la grille suivante.
- ○ Change d'école en 2015-2016.

Signature de l'élève : …… Signature des parents : ……